

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 30 juin 2026

Date de convocation : le 17/06/2026

Date d'affichage : 17/06/2026

Nombre de membres au Comité Syndical : 49

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de juin, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron s'est réuni au siège du SIEDA, sous la présidence de Sébastien DAVID Président.

Etaient présents : BAILLIARD Olivier – BARBET Florian – BARBEZANGE Jacques – BERNIE Christophe – BESSAOU Magali – BONNET Christian – BON Laurent – BOURHIS Yann – CADENET Thierry – CALMELS Jean Luc – CALVET Jean- Marc – CAMBON Jean Bernard – CASTANIER Bernard – CAVALLIER Guillaume – CENRAUD Alain – COUDERC Maurice - DAVID Sébastien – FABRE Jean Marc – FAJOU Florian – FARJOU Jean Luc – LABORIE Christian – LACAN Jacky – MAFFRE Patrice – MARTY Rémy – MARTY Patrick – MARTY Paul – MASBOU Jean Pierre – MAZARS Brigitte – NOUVIALE Alain – POUZOULET LIGUE Didier – QUATTROPANI Maurice – REVELLAT Christian – RIVEMALE Patrick – RUFIE Bertin – SAINT-AFFRE Julien – TAILLEFER Jean-Luc – TROIN Coralie – VERDIE Bernard – VISSEQ Michel -

Etaient absents ou excusés : 10 Dont 3 ont donné procuration

Votes Pour : 42
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2026/06/08

Désignation des représentants du SIEDA auprès d'Aveyron Innovation



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

DELIBERATION N° 2026/06/08

Désignation des représentants du SIEDA auprès d'Aveyron Innovation

Le Président rappelle au conseil syndical que le syndicat a adhéré à l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie ;

Considérant le renouvellement du conseil syndical, il convient aujourd'hui de procéder à la désignation des représentants du syndicat au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence ;

Le Président propose donc au conseil syndical de désigner les représentants du syndicat au sein de l'Agence ;

Le conseil syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- De désigner pour représenter le syndicat, les élus suivants, lesquels ici présents acceptent les fonctions ;

Représentants Titulaire

Jacques BARBEZANGE
Christophe BERNIE
Thierry CADENET
Jean Luc CALMELS
Jean Marc CALVET

Représentants Suppléants

Christian BONNET
Christian LABORIE
Paul MARTY
Rémy MARTY
Jean Pierre MASBOU

- D'autoriser ces élus à être membre du Conseil d'Administration de l'Agence dans le cas où ils seraient désignés par les membres du collège des Communes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (dit le collège du bloc communal) comme représentant de ce collège au sein de ce Conseil.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Et Publication ou notification

Du 02/07/2026



Le Président du SIEDA

Sébastien DAVID



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois suivant son entrée en vigueur. Ce recours devra être enregistré sur l'application Télérecours Citoyens accessible depuis le site internet www.telerecours.fr